

23 JAN. 2019

SAUJ

MODIFICATION D'UNE ASSOCIATION

titre, objet, siège social, adresse de gestion, dissolution

Loi du 1^{er} juillet 1901, article 5

Ce formulaire vous permet de déclarer différentes modifications de votre association, à savoir son titre, son siège social, son objet, son adresse de gestion ou encore sa dissolution.

Certaines modifications sont considérées comme statutaires car elles concernent des éléments figurant dans les statuts de votre association : le titre, l'objet, le siège social. La dissolution de votre association est considérée comme l'ultime modification de votre association. Seules les modifications statutaires et la dissolution peuvent, si vous le souhaitez, faire l'objet d'une publication au Journal Officiel des Associations et Fondations d'Entreprise (J.O.A.F.E.) mais celle-ci n'est pas obligatoire.

Des dispositions statutaires nouvelles visant, par exemple, à modifier le fonctionnement de l'assemblée générale ou du conseil d'administration, à créer de nouvelles catégories de membres, sont également des modifications statutaires mais n'ont pas vocation à être publiées.

Vous devez joindre à la déclaration de toute modification statutaire un exemplaire des statuts mis à jour et signé par deux au moins des personnes mentionnées sur la liste des dirigeants.

Ce formulaire vous permet également de déclarer la modification de l'adresse de gestion de votre association.

Avant de renseigner ce document, veuillez lire attentivement les informations contenues dans le guide explicatif.

IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

TITRE ACTUEL DE L'ASSOCIATION :

CLUB 01

Numéro de DOSSIER : W 6 2 3 0 0 0 7 3 6

(numéro figurant sur le dernier récépissé délivré par l'administration)

Numéro SIREN/SIRET : 4 9 0 2 5 6 7 2 4 0 0 0 1 7

(numéro à indiquer lorsqu'il a déjà été attribué)

NATURE DE LA MODIFICATION

VOUS SOUHAITEZ (Veuillez cocher la case correspondante) :

Modifications statutaires publiables au J.O.A.F.E.

- Modifier le titre de votre association
 Modifier l'objet de votre association
 Modifier l'adresse du siège social de votre association
 Dissoudre votre association

Modifications statutaires non publiables au J.O.A.F.E.

- Effectuer une autre modification statutaire

Modification non publiable

- Modifier l'adresse de gestion de votre association